

Grâce à une motion du Bloc Québécois:

**ENFIN, UNE LUEUR D'ESPOIR POUR RAÏF BADAWI**  
**QUI SE VERRA OCTROYER LA CITOYENNETÉ CANADIENNE**

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 29 janvier 2021 – Le député de Montarville et porte-parole du Bloc Québécois en matière d'affaires étrangères, M. Stéphane Bergeron, n'est pas peu fier de la persévérance de son parti, laquelle a fini par porter fruit, dans le dossier de l'emprisonnement du blogueur Raïf Badawi en Arabie saoudite. En effet, après deux tentatives infructueuses, le Bloc Québécois a une nouvelle fois déposé, le 27 janvier dernier, une motion demandant au ministre de l'Immigration d'octroyer la citoyenneté canadienne à M. Badawi. Cette troisième démarche a enfin été couronnée de succès, la motion ayant été adoptée à l'unanimité par la Chambre des communes.

«C'est un moment que nous attendons depuis bientôt neuf ans. Tous les partis ont enfin reconnu que le gouvernement canadien doit offrir la citoyenneté à Raïf Badawi pour faciliter sa libération après bientôt neuf ans d'emprisonnement sans motif en Arabie saoudite. Maintenant qu'il s'agit d'une demande formelle de la Chambre, Justin Trudeau et le ministre Marco Mendicino doivent agir maintenant. Chaque jour compte pour Raïf Badawi et sa famille alors que sa santé en prison est constamment en danger», a déclaré M. Yves-François Blanchet.

Cette fois, le Bloc Québécois a invoqué l'article 5 (4) de la *Loi sur la citoyenneté*, en vertu duquel le ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté peut «attribuer la citoyenneté à toute personne afin de remédier (...) à une situation particulière et inhabituelle de détresse», ce qui est très clairement le cas ici. Après le vote, le chef du Bloc Québécois a contacté les membres de la famille Badawi-Haidar pour leur annoncer cette nouvelle, qui a été accueillie comme une lueur d'espoir.

«M. Badawi a été condamné, en 2012, à 1000 coups de fouet et dix ans de prison pour avoir prétendument insulté l'Islam, alors qu'ils s'interrogeait simplement sur la situation qui prévaut en Arabie saoudite. Alors que sa femme, Mme Ensaf Haidar, et ses enfants détiennent déjà la citoyenneté canadienne et résident dans la région de l'Estrie, le Bloc Québécois estime qu'il est tout à fait légitime d'octroyer aussi la citoyenneté à M. Badawi, ce qui permettrait aux agents consulaires canadiens de s'informer de ses conditions de détention et de faciliter les démarches visant sa libération», d'ajouter le député de Montarville.

«L'adoption de cette motion constitue un développement positif après de nombreuses années d'efforts déployés par mes collègues du Bloc Québécois et moi-même, y compris à l'époque où je siégeais à l'Assemblée nationale. Il y a certes lieu de s'en réjouir, mais il y a encore loin de la coupe aux lèvres, puisque M. Badawi continue, en ce moment précis, de croupir dans les geôles saoudiennes et, au rythme où vont les choses, il aura finalement purgé la totalité de sa peine», de s'inquiéter Stéphane Bergeron.

-30-

**Source:** Pascale Guilbault, agente de communications  
Bureau du député Stéphane Bergeron  
@ [pascale.guilbault.349@parl.gc.ca](mailto:pascale.guilbault.349@parl.gc.ca)  
☎ 450 922-BLOC (2562)